



Politique environnementale, sociale et de gouvernance (ESG)

Table des matières

1	Objectif	3
2	Portée	3
3	Principes	3
4	Objectifs et priorités ESG	4
4.1	Talents	4
4.2	Communautés	6
4.3	Climat	7
4.4	Gouvernance	9
4.5	Gouvernance ESG	10
6	Identification et engagement des parties prenantes	11
7	Divulgence	11
8	Modification de la présente politique	12
9	Références	12

1 Objectif

L'objectif de cette Politique environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) est de veiller à ce que CGI ainsi que ses filiales et sociétés affiliées exercent l'ensemble de leurs activités de façon responsable. Cette politique favorise l'adoption de comportements responsables sur les plans environnemental et social en intégrant les meilleures pratiques et des processus de gestion fondés sur les critères ESG, et en définissant les risques connexes inhérents à nos activités quotidiennes. Cette politique s'inscrit dans notre objectif stratégique d'être reconnue par nos parties prenantes comme une entreprise citoyenne engagée et responsable au sein de nos communautés.

2 Portée

Cette politique s'applique à tous nos conseillers et professionnels, que nous appelons « associés de CGI », car une vaste majorité d'entre eux sont actionnaires. En outre, tout entrepreneur, sous-traitant ou particulier agissant à la place ou au nom de CGI en quelque qualité que ce soit, doit se conformer à la présente politique ESG. Tous les fournisseurs appartenant à la chaîne d'approvisionnement de CGI sont également tenus de démontrer leur conformité aux principes de la présente politique dans le cadre de l'évaluation ESG de notre équipe d'Approvisionnement. Il existe des lignes directrices supplémentaires assurant le respect des législations et pratiques locales. La présente politique définit les principes qui s'appliquent à toutes nos activités à l'échelle mondiale, sans exception. Il est possible que certains bureaux régionaux de notre entreprise aient l'occasion de définir des cibles plus ambitieuses que celles décrites par la présente.

3 Principes

Notre Politique environnementale, sociale et de gouvernance appuie le rêve et les valeurs de l'entreprise, et contribue à l'atteinte de notre objectif stratégique : **être reconnue par nos parties prenantes comme une entreprise citoyenne engagée, éthique et responsable**. Nos engagements s'arriment avec les 10 principes du Pacte mondial et les 17 objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Dans toutes nos activités à l'échelle mondiale, nous nous laissons guider par notre engagement à bâtir un monde durable et inclusif. Cet engagement se reflète dans les solutions que nous proposons à nos clients, dans nos activités internes et dans notre collaboration avec nos fournisseurs et partenaires. La présente politique vise à réitérer publiquement l'importance que nous accordons à notre responsabilité sociale dans tous les aspects de nos activités ainsi qu'à assurer l'harmonisation au sein de toutes nos unités d'affaires (UA). Par l'entremise de notre gouvernance, de nos réseaux de collaboration et de nos processus bien établis, nous veillons à ce que notre engagement envers les pratiques commerciales responsables soit non seulement respecté au sein de notre entreprise, mais à ce qu'il influence également nos relations avec nos clients, partenaires et fournisseurs.

4 Objectifs et priorités ESG

Notre objectif stratégique en matière d'environnement, de société et de gouvernance consiste à demeurer une entreprise citoyenne engagée et responsable au sein de nos communautés en donnant les moyens à nos professionnels de s'impliquer activement. Cet objectif se reflète dans notre approche commerciale et dans les relations que nos associés et gestionnaires entretiennent avec nos parties prenantes. En plus d'adopter une approche responsable et durable, nous avons établi trois priorités stratégiques – les talents, les communautés et le climat – et élaboré des cibles, des plans d'action et des indicateurs de progrès pour chacune de ces priorités. Ces dernières ont toujours été importantes pour nos clients, nos associés et nos actionnaires, et les projets qui en découlent sont le résultat direct de notre engagement à créer un monde plus durable et inclusif.

4.1 Talents

Dans nos sites du monde entier, nous tenons à offrir des possibilités de carrière aux membres de communautés qui sont traditionnellement sous-représentés dans le domaine des technologies. En outre, comme l'énonce notre Politique des ressources humaines, nous cultivons un environnement équitable où nos professionnels ont l'occasion de progresser dans leur carrière au sein de l'entreprise, tout en prenant soin de leur santé et de leur bien-être.

4.1.1 Priorité et cibles

Nous prônons l'inclusion de tout citoyen dans le monde numérique en prenant des mesures à l'échelle locale pour améliorer l'accès aux études techniques et commerciales et au mentorat, afin d'aider chacun à réussir dans une société numérique.

Nos cibles sont les suivantes :

- atteindre le même degré de représentation de la diversité tant au niveau de la direction que dans l'entreprise dans son ensemble d'ici 2025;
- nous avons atteint notre cible consistant à avoir deux fois plus de participants à nos programmes d'éducation et de mentorat que l'effectif actuel de CGI d'ici 2023.

4.1.2 Diversité, équité et inclusion (DEI)

CGI est déterminée à créer une culture où chaque opinion est entendue et respectée. Nous donnons à nos associés les outils dont ils ont besoin pour explorer leur plein potentiel à tout stade de leur carrière. CGI a de solides valeurs d'entreprise et une culture organisationnelle fondée sur le respect et l'appartenance, sans discrimination basée sur le genre, l'âge, l'orientation sexuelle, la race ou l'origine ethnique.

Pour concrétiser notre engagement de créer un environnement sûr et stimulant où tous nos associés peuvent s'épanouir, il est essentiel que chacun d'entre eux se sente respecté et encouragé à être entièrement soi-même au travail. Notre politique pour un environnement de travail respectueux comprend des mesures de lutte contre le harcèlement et la discrimination, et favorise un milieu de travail où chaque personne est traitée avec respect et dignité.

Nos unités d'affaires stratégiques (UAS) se conforment au cadre mondial de DEI de CGI en exécutant des projets concrets dans quatre domaines : la culture, les carrières et les talents, les clients, et la communauté.

- Intégrer les initiatives de DEI aux plans d'affaires de toutes nos unités d'affaires.
- Faire un suivi des progrès quant à l'atteinte des cibles de DEI durant les réunions trimestrielles, comme nous le faisons pour nos autres cibles opérationnelles.

- Organiser des formations obligatoires pour accroître la sensibilisation aux cultures, les connaissances et les compétences en communication des associés afin de soutenir notre communauté mondiale.
- Établir et maintenir des pratiques d'embauche permettant d'attirer une main-d'œuvre agile formée de personnes d'origines et de perspectives diverses.
- Soutenir et encourager la création de groupes d'affinité et d'espaces sûrs pour nous aider à reconnaître nos similarités et à célébrer nos différences. Assurer la visibilité locale et mondiale des initiatives favorisant la diversité.
- Affirmer l'importance de notre valeur de respect grâce à des actions concrètes et des déclarations publiques de notre équipe de direction

4.1.3 Programmes éducatifs

Nous favorisons l'inclusion numérique des étudiants de tous âges en améliorant l'accès à l'éducation technologique et au mentorat, en réduisant les inégalités et en préparant les étudiants à entreprendre des carrières en TI et en gestion.

Dans le cadre de leurs efforts et actions au sein de nos communautés, nos associés, avec l'appui de CGI, sont déterminés à :

- animer des programmes éducatifs comme des camps STIM;
- participer à la mise en œuvre d'ateliers ainsi que de programmes de parrainage, de bourses, de mentorat, de stages et d'emploi pour aider les étudiants et les jeunes professionnels à trouver des occasions qui peuvent lancer leur carrière.

4.1.4 Santé et bien-être

CGI croit que l'excellence opérationnelle dépend directement de la santé et du bien-être de ses associés, et reconnaît qu'en faisant une promotion régulière de ses programmes connexes, elle contribue à l'équilibre entre la vie professionnelle et personnelle et à la qualité de vie globale de ses associés. Dans cette optique, CGI s'engage à prendre les mesures suivantes :

- promouvoir les bienfaits d'une bonne santé et du bien-être auprès de tous les associés et les encourager à adopter un mode de vie sain;
- investir dans des initiatives et des outils qui favorisent la santé physique et mentale de ses associés ainsi que leur bien-être (p. ex., le Programme d'aide aux associés de CGI procure une assistance immédiate et professionnelle pour tout défi lié au travail, à la santé ou à la vie personnelle);
- offrir à tous ses associés un environnement de travail sécuritaire ainsi que des formations et de l'équipement appropriés.

4.1.5 Agir comme des actionnaires-propriétaires

Nous appelons nos professionnels « associés » puisqu'une majorité d'entre eux sont également propriétaires de CGI. Chaque membre est responsable de soutenir notre engagement social et environnemental et est outillé pour le faire. Dans cette optique, CGI s'engage à ce qui suit :

- continuer à mettre en pratique sa philosophie d'intrapreneuriat en misant sur les programmes d'actionariat (p. ex. le Régime d'achat d'actions de CGI);
- encourager les associés à faire des suggestions, poser des questions et communiquer leurs inquiétudes et préoccupations par l'entremise des programmes intégrés à son Cadre de gestion du partenariat membre (c.-à-d. le Programme d'évaluation de la satisfaction des associés et la Voix de nos membres);
- fournir des outils et des ressources à tous les associés pour favoriser leur apprentissage et leur perfectionnement, et leur donner l'occasion d'approfondir leurs compétences en fonction de leurs aspirations professionnelles et personnelles ainsi que des besoins de l'entreprise;
- proposer un cadre de gestion de la performance et de planification de la carrière.

4.2 Communautés

CGI a une longue tradition de soutien aux communautés. Nous avons toujours encouragé nos associés à s'impliquer et à offrir leurs compétences et leur expérience pour améliorer le bien-être des communautés dans lesquelles ils vivent et travaillent.

4.2.1 Priorité et cible

Nous nous engageons à apporter une contribution positive à la société en mettant à profit l'engagement personnel de nos associés ainsi que notre expertise informatique et commerciale, en investissant dans des projets à impact social et des initiatives de croissance économique locale, et en soutenant activement les mandats pro bono de nos unités d'affaires.

Notre cible est la suivante :

- 100 % de nos unités d'affaires réaliseront des projets pro bono d'ici 2026.

4.2.2 Modèle de proximité

Partout dans le monde, CGI s'efforce de reconnaître les besoins et les réalités uniques de chaque communauté et de leur apporter un soutien adapté. Nous définissons et mettons en œuvre nos initiatives à l'échelle locale par l'entremise de nos unités d'affaires, et tenons compte des cultures et des exigences précises des communautés avec lesquelles nous interagissons. Le point commun de ces différentes initiatives est la volonté partagée de mettre les compétences de nos associés au service de projets bénévoles et pro bono.

Pour appuyer les activités de bénévolat de ses associés et les projets pro bono entrepris par ses UA, CGI fournit un outil numérique mondial (CGI s'engage) ainsi qu'un portefeuille de projets de bénévolat qui aident ses associés à trouver facilement des occasions de bénévolat et à s'impliquer dans leur communauté.

Les équipes de direction des UA sont tenues de soutenir la participation de leurs associés à des projets communautaires afin de contribuer au bien-être des communautés et d'atteindre notre cible de réalisation de projets pro bono dans toutes les UA.

4.2.3 Coopération numérique

En tant que leader mondial, nous avons un rôle essentiel à jouer pour réduire la fracture numérique afin que l'ensemble des personnes et des communautés aient accès aux infrastructures, aux technologies, aux équipements et aux connaissances nécessaires pour participer pleinement au monde numérique.

Pour contrer la fracture numérique, CGI s'engage à prendre les mesures suivantes :

- se concentrer sur l'acquisition de capacités numériques en offrant des programmes accessibles de sensibilisation et d'éducation, et en proposant des occasions d'apprentissage qui favorisent l'intégration et l'autonomisation des populations généralement laissées pour compte dans le monde numérique;
- être un ambassadeur du numérique en proposant des outils qui permettent aux communautés mal desservies d'accéder au monde numérique tout en soutenant l'exécution de programmes de réutilisation et de recyclage de matériel numérique;
- être un leader dans la création d'un monde où les citoyens peuvent faire confiance aux outils numériques en s'assurant que ces outils préservent leur sécurité, leur confidentialité, leurs droits et leurs différences.

4.2.4 Collaboration et partenariats

Conscientes du fait que les partenariats se prolongent souvent à l'extérieur du bureau, les UA de CGI s'intéressent et participent aux causes que leurs clients ont à cœur et qui ont la plus grande incidence positive sur leur communauté locale. Notre modèle de proximité profite aux communautés où nous vivons et travaillons en veillant à ce que toutes nos UA aient accès aux ressources financières dont elles ont besoin et en encourageant nos associés à faire du bénévolat. Dans cette optique, CGI s'engage à prendre les mesures suivantes :

- maintenir ou accroître les ressources financières allouées aux organisations locales chaque année;
- investir dans des organismes et des programmes qui contribuent au bien-être des communautés locales;
- encourager les associés à faire du bénévolat dans leurs communautés respectives;
- offrir aux communautés et aux organismes à but non lucratif l'occasion de profiter gratuitement de l'expertise technologique de CGI.

4.3 Climat

Chez CGI, nous comprenons que la croissance ne doit pas se faire aux dépens des communautés au sein desquelles nous travaillons ni de l'environnement en général. Nous sommes déterminés à minimiser notre incidence sur l'environnement, les changements climatiques et la biodiversité en adoptant des pratiques opérationnelles responsables, dont des mesures rigoureuses de suivi et d'évaluation des impacts environnementaux tels que les émissions de CO₂.

4.3.1 Priorité et cible

Dans le cadre de cette politique, nous démontrons notre engagement en faveur d'un monde durable sur le plan environnemental par l'entremise de projets réalisés en collaboration avec nos clients, de nos services et solutions, ainsi que de nos pratiques d'exploitation et de transport, de notre gestion de la chaîne d'approvisionnement et de nos activités communautaires.

Nous nous sommes engagés, dans le cadre de l'initiative Science Based Targets (SBTi), à fixer un objectif à court terme d'ici 2025 au plus tard. Au fur et à mesure de l'évolution de notre nouvelle feuille de route sur le climat, nous intégrerons des cibles de réduction des émissions de CO₂e alignées sur l'objectif de 1,5 °C de l'Accord de Paris, tout en maintenant notre ambitieuse trajectoire de réduction de nos émissions de type 1, 2 et 3 selon le Protocole des gaz à effet de serre (GES).

Nos cibles sont les suivantes :

- zéro émission nette de carbone d'ici 2030;
- nous avons atteint notre cible consistant à avoir 100 % d'électricité d'origine renouvelable dans l'ensemble de nos centres de traitement de données d'ici 2023.

Les principes de la politique sur l'environnement et la durabilité de CGI sont les suivants :

- respecter ou dépasser toutes les réglementations environnementales locales ou mondiales applicables, ainsi que les autres engagements jugés importants pour nos parties prenantes;
- appliquer des mesures de décarbonation et atteindre la carboneutralité d'ici 2030 en créant des initiatives de réduction des émissions touchant nos propres activités et en aidant nos clients à réduire leur impact environnemental.

Ces principes s'appuient sur des règles de gestion mondiales mises en œuvre par les gestionnaires et les associés dans chaque unité d'affaires. Nos unités d'affaires sont libres de déployer des plans d'action plus ambitieux afin d'atteindre nos cibles plus rapidement.

Nos règles de gestion environnementale mondiales sont les suivantes :

- alimenter tous nos centres de traitement de données au moyen d'électricité d'origine renouvelable;
- accélérer la transition vers l'énergie renouvelable dans nos bureaux;
- remplacer la majorité des voitures de notre parc de véhicules par des modèles électriques; offrir à tous les associés des formations sur l'écoconduite, en accordant la priorité à ceux qui utilisent une voiture d'entreprise;
- minimiser l'impact environnemental des voyages d'affaires et des déplacements quotidiens par l'entremise de notre politique et de nos pratiques concernant les déplacements locaux et mondiaux, qui favorisent les moyens de transport à faibles émissions ainsi que l'utilisation d'outils numériques pour collaborer à distance;
- réduire l'impact environnemental de nos événements internes en minimisant les émissions de gaz à effet de serre, les déchets et la consommation (voyages, hébergement, services de restauration, articles promotionnels, etc.);
- mesurer et déclarer tous les déchets et déchets électroniques générés par nos bureaux et centres de traitement de données;
- mettre en œuvre et maintenir des pratiques de gestion efficace des ressources et des déchets qui encouragent la réduction, la réutilisation et le recyclage, l'économie circulaire locale et l'élimination responsable du matériel et des périphériques informatiques;
- intégrer le développement durable à notre politique et à nos pratiques d'approvisionnement pour minimiser l'utilisation des ressources naturelles;
- prolonger autant que possible le cycle de vie de tout notre équipement informatique dans nos bureaux comme dans nos centres de traitement de données;
- éliminer les plastiques à usage unique dans tous nos bureaux;
- bannir les bouteilles de plastique dans les endroits approvisionnés en eau potable de qualité;
- communiquer nos politiques, pratiques et progrès environnementaux à toutes nos parties prenantes en proposant des formations environnementales favorisant l'engagement et la conscience écologique de nos associés.

4.3.2 Clients

Le développement durable est l'un des thèmes centraux sur lesquels nous misons pour encourager nos clients à profiter des avantages de la transformation numérique. En tant que partenaire et expert de choix, nous accompagnons nos clients en développant et en mettant en œuvre des services et solutions qui font progresser leur feuille de route numérique, qu'il s'agisse de favoriser la durabilité environnementale et énergétique ou de soutenir les systèmes de santé, de justice ou de transport. Dans cette optique, CGI s'engage à ce qui suit :

- aider ses clients à bâtir et à exploiter les systèmes qui procurent la meilleure qualité de vie à leurs clients et aux citoyens;
 - tenir compte de l'impact environnemental des solutions et services au moment de leur développement (p. ex. codage et architecture écologiques);
 - fournir des services et solutions de TI qui appuient les modèles d'affaires durables, le respect des droits de la personne et l'économie circulaire;
- collaborer avec ses clients pour défendre les causes environnementales et sociales qui contribuent au bien-être des communautés où nous exerçons nos activités.

4.4 Gouvernance

En tant qu'entreprise mondiale, CGI a la responsabilité d'exercer ses activités de façon éthique et conforme à la lettre et à l'esprit de toutes les lois et réglementations applicables, et ce, dans tous les pays où elle est présente et auprès de toutes ses parties prenantes, notamment ses clients, ses associés et ses fournisseurs. En tant que leader des services numériques, notre responsabilité s'étend à la manière dont nous déployons les stratégies numériques et protégeons les données, en nous appuyant sur les normes de sécurité les plus élevées.

Le respect de normes élevées de gouvernance constitue un élément fondamental de la façon dont CGI exerce ses activités. Les pratiques en matière de gouvernance de CGI sont conformes à celles que suivent des sociétés nationales américaines aux termes des normes d'inscription à la cote du New York Stock Exchange.

Pour en savoir davantage sur les pratiques de gouvernance de CGI, lisez le document [« Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle des actionnaires et circulaire de la direction » \(PDF\)](#).

4.4.1 Éthique

Notre Code d'éthique et notre Code d'éthique des tiers décrivent nos attentes envers tous nos employés, administrateurs, directeurs, fournisseurs, sous-traitants et partenaires. Le Code d'éthique de CGI réitère l'importance d'agir de manière éthique et énonce les trois engagements suivants :

- respecter les valeurs fondamentales de CGI chaque fois que nous interagissons avec nos clients ou avec d'autres intervenants au nom de CGI;
- respecter les droits de la personne dans toutes les sphères de nos activités;
- aider nos associés à gérer les manquements à l'éthique et les résoudre avec intégrité en misant sur sa politique de la porte ouverte.

Lorsqu'un professionnel se joint à CGI, il atteste avoir pris connaissance du Code en signant l'Engagement du membre au Code d'éthique et de conduite professionnelle. Tous les employés doivent renouveler cet engagement chaque année. Dans le cadre de notre processus d'intégration, les nouveaux employés sont également tenus de suivre une formation obligatoire sur la conformité au Code d'éthique, y compris un cours sur la lutte contre la corruption.

Toutes les politiques connexes sont accessibles [ici](#).

4.4.2 Droits humains

Dans le cadre de nos activités et de l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement, nous nous engageons à respecter entièrement les droits humains conformément aux principes des Nations Unies et à nos propres valeurs d'entreprise. Nous interprétons les droits humains en fonction de la Déclaration universelle des droits de l'homme et avons indiqué notre engagement à respecter ces droits en signant le Pacte mondial des Nations Unies.

Pour respecter notre engagement envers l'égalité et la lutte contre le harcèlement et la discrimination, à l'intérieur comme à l'extérieur des limites de notre organisation, nous devons continuellement nous sensibiliser aux risques de violation des droits de nos employés appartenant à des groupes marginalisés. Nous considérons également la confidentialité comme un droit humain dans le cadre de la gestion des données de nos employés, de nos clients, de nos fournisseurs et de nos partenaires.

Lutte contre le travail forcé et le travail des enfants

En 2024, nous avons publié notre premier rapport sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants, qui décrit en détail les mesures que nous avons prises pour repérer, contrer et prévenir le travail forcé dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement. Ce rapport décrit notre approche mondiale et notre conformité à la réglementation locale en matière de prévention et de réduction des risques associés à toutes les formes d'esclavage moderne de même que notre engagement à offrir des conditions de travail sécuritaires et équitables à tous nos conseillers et professionnels.

[Téléchargez notre rapport](#)

4.4.3 Approvisionnement

En tant qu'entreprise mondiale présente dans de nombreux pays, CGI est déterminée à faire affaire avec des fournisseurs qui ont eux aussi adopté une approche opérationnelle responsable. Nous avons intégré des principes de responsabilité sociale et environnementale à notre politique d'approvisionnement et à nos processus de revue diligente des fournisseurs, et effectuons des vérifications supplémentaires selon les besoins pour nous assurer de collaborer avec des fournisseurs qui partagent nos valeurs.

Nous savons que nos clients souhaitent travailler avec des partenaires qui comprennent leurs responsabilités et qui mettent en œuvre des pratiques d'approvisionnement responsables, comme une politique d'approvisionnement mondial et un code d'éthique pour les tiers.

4.4.4 Protection des données personnelles

CGI s'engage à maintenir des niveaux de protection des données personnelles conformes aux meilleures pratiques de l'industrie. Ces meilleures pratiques respectent les exigences des lois applicables en matière de protection des données et les obligations contractuelles de l'entreprise. Nous nous engageons à toujours accorder au traitement des données personnelles le même niveau de protection, qu'il s'agisse de données personnelles traitées en vue de répondre à nos propres besoins ou à ceux de nos clients ou tiers.

4.5 Gouvernance ESG

Plusieurs groupes internes participent à la définition de nos objectifs ESG.

- Notre conseil d'administration, son comité de régie d'entreprise et notre président et chef de la direction supervisent la gestion et l'impact des enjeux ESG. Ceux-ci englobent la gestion du capital humain, la diversité, l'équité et l'inclusion, les risques climatiques et une chaîne d'approvisionnement responsable. Cette gouvernance nous permet également de nous assurer que notre entreprise mène ses activités de manière éthique et responsable.
- Le conseil d'administration supervise la formulation de nos objectifs stratégiques, financiers et organisationnels à long terme, examine et approuve notre rapport ESG mondial, ainsi que la divulgation des données et de nos progrès.
- Le comité exécutif de CGI approuve les initiatives et les stratégies ESG, et établit la communication avec le conseil d'administration.
- Le président du comité directeur exécutif ESG communique toutes les initiatives et stratégies ESG au comité exécutif de CGI aux fins d'approbation. Notre comité directeur exécutif ESG est composé de représentants de la haute direction de nos unités d'affaires stratégiques et des fonctions d'entreprise.
- Le vice-président de la responsabilité sociale et du développement durable dirige la mise en œuvre de notre stratégie et de nos plans d'action en collaboration avec les responsables ESG locaux de toutes nos UAS.
- Des groupes de travail, composés de représentants des unités d'affaires et d'intervenants internes, se rencontrent chaque mois pour élaborer et mettre en œuvre nos priorités environnementales, sociales et de gouvernance.

6 Identification et engagement des parties prenantes

Nos parties prenantes jouent un rôle central dans l'élaboration de notre stratégie d'affaires, et elles font partie intégrante de l'élaboration de notre stratégie ESG. Nous définissons nos priorités en fonction de leurs commentaires, nous nous associons à elles pour concrétiser nos initiatives et nous leur demandons de nous tenir imputables de notre performance dans le cadre de notre engagement envers l'amélioration continue. Toutes ces activités s'appuient sur les mécanismes suivants.

- Nous favorisons l'entretien d'un dialogue constructif par l'entremise de notre Programme d'évaluation de la satisfaction des associés et de La voix de nos membres, qui encouragent les associés à donner leur avis sur nos stratégies ESG mondiales et sur leur mise en œuvre à l'échelle locale.
- Nous menons des examens fréquents par le sondage La voix de nos clients et le Programme d'évaluation de la satisfaction du client, grâce auxquels les clients sont invités à évaluer notre performance. Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont un élément central de ces deux initiatives, et les renseignements qui en résultent sont intégrés à notre processus de gestion de la qualité.
- Les perspectives ESG recueillies dans le cadre de nos entrevues individuelles avec des investisseurs et du Programme d'évaluation de la satisfaction des actionnaires nous aident à améliorer notre plan stratégique.

7 Divuligation

Nos cibles et données ESG sont pleinement intégrées à notre processus de planification stratégique, et nous examinons leur évolution afin de prendre des mesures correctives si nécessaire.

La responsabilité et la transparence font partie intégrante des assises sur lesquelles nous établissons des relations de confiance avec nos clients, nos associés et nos actionnaires dans nos communautés. Nous prenons constamment des mesures importantes pour consolider notre approche en matière de divulgation grâce à l'engagement continu de nos parties prenantes et à notre adhésion volontaire à des normes mondiales d'information non financière.

Par conséquent, nous partageons nos engagements, nos cibles quantifiées et nos progrès en toute transparence avec l'ensemble de nos parties prenantes et avec le public dans le rapport ESG que nous publions chaque année.

Notre rapport est rédigé en conformité aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI). Nous nous conformons à d'autres exigences en matière de rapports, telles que celles du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et du Pacte mondial des Nations Unies.

Nos rapports ESG annuels et nos indicateurs de performance sont accessibles en ligne à www.cgi.com/fr/esg, où des renseignements supplémentaires sur nos activités ESG mondiales sont également fournis.

CGI se soumet aussi volontairement à des évaluations annuelles de ses activités environnementales, sociales et de gouvernance en fonction des grands indices internationaux, et divulgue au public les scores obtenus à l'issue de ces évaluations.

8 Modification de la présente politique

Nous pouvons modifier la présente politique de temps à autre pour l'adapter à notre stratégie ESG. En cas de modification importante de la présente politique, CGI avisera rapidement les parties intéressées en publiant une mise à jour sur CGI.com ou en utilisant un autre moyen de communication approprié. Si vous souhaitez recevoir une mise à jour sur l'état de la politique, veuillez nous faire parvenir votre demande en écrivant à info@cgi.com.

9 Références

Les politiques, procédures, lignes directrices et ressources connexes qui régissent nos pratiques ESG sont rendues publiques et sont accessibles aux liens ci-dessous.

[Code d'éthique et de conduite professionnelle](#) (qui comprend la politique de CGI sur la lutte contre la corruption)

[Code d'éthique des tiers](#)

[Politique de signalement des manquements à l'éthique](#)

[La constitution de CGI](#)

[Rapport sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants](#)

[Politique pour un environnement de travail respectueux](#) (intégrée à notre Politique des ressources humaines et non accessible au public)

[Plan de vigilance](#) (France)

[Engagement envers le Pacte mondial de l'ONU](#)

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : avril 2024

GLOSSAIRE

CO ₂ e	Équivalent en dioxyde de carbone
DEI	Diversité, équité et inclusion
EMS	Système de gestion environnementale (<i>Environmental Management System</i>)
ESG	Environnemental, social et de gouvernance
GES	Gaz à effet de serre
GRI	<i>Global Reporting Initiative</i>
LGBTQ+	Lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres, queers et autres
ODD	Objectifs de développement durable
ONU	Organisation des Nations Unies
RMS	Système de gestion des énergies renouvelables (<i>Renewables Management System</i>)
RSE	Responsabilité sociale d'entreprise
SASB	<i>Sustainability Accounting Standards Board</i>
SBTi	Cibles fondées sur la science (<i>Science Based Targets initiative</i>)
STIM	Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques
UNGC	Pacte mondial des Nations Unies (<i>United Nations Global Compact</i>)

